

Rwanda. Prêts à « tuer 1 000 personnes en 20 minutes »

Jean Chatain

L'Humanité, 6 avril 2004

Le général canadien, Roméo Dallaire commandant des casques bleus, avait prévenu les Nations unies de l'imminence des massacres sur la population Tutsi et des Hutu de l'opposition. En vain.

Le général canadien Roméo Dallaire commandait en 1993-1994 la Force internationale de maintien de la paix des Nations unies au Rwanda. En clair, il était le chef des casques bleus présents sur place lorsque se déclencha le génocide et que la communauté internationale décida de lui retirer l'essentiel de ses hommes pour le laisser isolé, sans moyens pour intervenir de quelque façon que ce soit. Une sorte de témoin à la Kafka : censé assurer la paix et le bon suivi des accords d'Arusha, il se retrouve condamné à assister, passif, à la tuerie d'un million d'hommes, femmes et enfants, de plus en butte aux critiques venues de New York le sommant de s'expliquer sur le pourquoi de son inertie face aux événements et, simultanément, de ses revendications en matière de renforts humains et matériels jugées déraisonnables par la hiérarchie de l'ONU ainsi que les capitales occidentales, dont Paris et Washington.

Dans un ouvrage dont l'édition en français est sortie récemment (1), Ro-

méo Dallaire raconte le désarroi et le sentiment de culpabilité qui furent et restent les siens, sa révolte devant l'attitude de démission de la communauté internationale, jouant avec lui au chat et à la souris, alors qu'il ne cesse de l'informer sur la descente aux enfers de tout un pays voulue et programmée par le régime en place à Kigali.

Car Roméo Dallaire avait tiré la sonnette d'alarme et s'interroge toujours sur les raisons de la surdité qui lui avait alors été opposée. Une interrogation qu'il a encore réaffirmée lors de son audition par le Tribunal pénal international pour le Rwanda (TPIR) à Arusha. Le 11 janvier 1994, il envoyait un fax à ses chefs directs – le général Maurice Baril, conseiller militaire du secrétaire général Boutros Boutros-Ghali, et Kofi Annan, alors secrétaire général adjoint aux opérations de maintien de la paix des Nations unies et, à ce titre, grand patron des casques bleus – pour les informer d'un plan, appris d'un informateur local « *bien placé* », prévoyant notamment l'assassinat de casques bleus belges et de politiciens rwandais d'opposition en prélude à l'extermination de la population tutsi. Roméo Dallaire rapportait que son informateur avait précisé que 1 700 hommes de la mi-

lice extrémiste hutu, les interahamwe (« ceux qui frappent ensemble »), entraînée dans des camps à l'extérieur de Kigali, envahiraient au signal donné la capitale par équipes de quarante. Ajoutant que le même avait assuré que ces unités étaient aptes à tuer « mille personnes en vingt minutes ». Réponse de Kofi Annan : pas question pour vous d'intervenir et de dépasser les limites du mandat de la MINUAR. Plus l'ordre d'informer le président Juvénal Habyarimana des accusations de l'informateur, alors que le fax identifiait le chef de l'État et ses proches comme les premiers instigateurs de la tuerie annoncée.

Dans son ouvrage, Roméo Dallaire indique avoir appris par la suite que « la France avait écrit au gouvernement canadien pour demander mon retrait du commandement de la MINUAR. Il était évident que quelqu'un avait lu mes rapports et n'avait pas ap-

précié que je mentionne clairement la présence des soldats français au sein de la garde présidentielle, une instance qui entretenait des liens étroits avec les milices de l'Interahamwe (...). Mon franc-parler avait dû irriter suffisamment les Français pour qu'ils prennent cette mesure insolente et tout à fait inhabituelle de demander mon renvoi ». Il conclut en disant qu'il avait alors « pris note du fait qu'il me faudrait surveiller attentivement les Français du Rwanda, continuer à questionner leurs motifs et enquêter sur la présence des conseillers militaires français au sein des unités d'élite de l'AGR (armée gouvernementale rwandaise) et leur implication possible dans l'entraînement de l'Interahamwe ».

Jean Chatain

(1) Roméo Dallaire : J'ai serré la main du diable, 685 pages (Éditions Libre Expression, décembre 2003).